



Le mot du Maire

La maison de Santé, on en voit le bout !

Je vous livre les dernières informations concernant cette maison de santé.

Côté financement : Le tout est bouclé. Les demandes de subventions (Etat, Région, Département) sont toutes acceptées. Concernant la part communale, le Conseil Municipal a validé un prêt de 500.000 € sur 15 ans auprès de la Caisse des Dépôts.

Côté construction : Le cabinet d'architecture est venu présenter les plans répondant aux désirs à la fois du conseil municipal et des professionnels de Santé qui avaient eu à se prononcer sur une première proposition. Ces derniers plans ont été validés par tous et nous devrions avoir un bâtiment fonctionnel et agréable.

Prochaines étapes : Le dépôt du permis de construire doit se faire au cours de ce mois de juillet, viendra ensuite l'appel d'offre.

Occupation des locaux. Un nouveau kinésithérapeute souhaite déjà incorporer notre future maison médicale. D'autres professionnels de santé semblent également s'intéresser à notre projet. Néanmoins, continuons à parler de celui-ci à nos familles, amis et connaissances.

14 juillet

Le 14 Juillet, nous pourrons ensemble parler de cette maison de santé mais également d'autres sujets concernant la vie de notre village. Profitons de cette fête nationale pour nous retrouver !

Pour l'occasion, notre Mairie se fait un brin de toilette avec le ravalement de la façade et la rénovation de la salle du Conseil que vous pourrez découvrir.

Je remercie à l'avance le Comité des Animations qui nous proposera cette fois encore son buffet froid gratuit et ses animations ainsi que Monsieur Jacques HESSE, passionné de modélisme, qui exposera ses réalisations le samedi 14 et le dimanche 15 juillet, de 10 à 18 heures, dans la salle de motricité et donc juste à côté des différentes animations.

Alors n'oubliez pas de venir.

Jean-Michel Martin

Une belle initiative à voir page 6



Sommaire

- Une belle année scolaire	page 2
- La fête des écoles	page 3
- Epehy autrefois.	page 4
- 14 juillet	page 5
- La photo de classe	page 5
- Au foot, on prépare la relève	page 6
- Vu dans l'Aisne Nouvelle	page 7
- Bonnes nouvelles des aînés	page 7
- la fête de la bière	page 8
- Tournoi de Tennis de table	page 8
- La page des pompiers	page 9
- Conseil municipal	page 10
- La maternelle au jardin	page 11
- Abdon	page 12

UNE BELLE ANNEE SCOLAIRE

Encore une année scolaire qui touche à sa fin. Dans un mois, nos chères têtes blondes (les brunes, les rouses et toutes les autres aussi) seront en vacances.

C'est le moment de faire le bilan de cette année.

Quelques temps après la rentrée des classes, toute l'école s'est rendue au musée Matisse pour une découverte artistique qui a permis à nos enfants de s'initier à quelques techniques picturales.



Un peu plus tard, le départ du thème de l'année, Paris, est donné par une sortie cinéma pour voir Un Monstre à Paris.

Vint ensuite la fête de Noël, avec ses chants, son marché et le traditionnel repas tartiflette.

Le thème parisien fût ensuite sublimé par la sortie à Paris, où nos enfants ont pu faire une promenade en bateau mouche sur la Seine, une visite de la Tour Eiffel, et un tour de l'Arc de Triomphe.

Une journée que nos enfants ne sont pas près d'oublier.



La fête de l'école, enfin, nous a permis de voir les danses mises en scène par les enseignants, ainsi que

d'entendre les chants « parisiens » interprétés de voix de maître par nos enfants !

La kermesse, avec son barbecue et ses salades le midi, sa buvette et ses jeux l'après midi, a permis de terminer la journée dans la convivialité.

Toutes ces activités, réalisées en plus du programme scolaire, ont, bien entendu, des coûts, financiers et humains.

Merci tout d'abord à toute l'équipe scolaire pour leur engagement à faire évoluer nos enfants et leur implication dans la réalisation des mises en scène, des chorégraphies et des interprétations.

Merci à nos enfants de nous faire partager leur plaisir à nous montrer ce qu'ils savent faire.

Merci aussi à l'Amicale des Anciennes et Anciens Elèves de l'Ecole d'Epehy (AAAAEE) qui a financé intégralement, grâce à ses représentations théâtrales Picardes de grandes qualités, la visite du musée Matisse et la sortie à Paris.

Merci à la Mairie, au Comité des Animations et à la société de chasse de nous prêter leur matériel.

Merci au Centre Equestre d'Epehy qui a enchanté nos enfants avec ses chevaux et poneys lors de la kermesse.

Merci à tous les membres de l'association Parents d'Epehy qui préparent les fêtes de Noël et la kermesse, grâce auxquels



la sortie cinéma a été intégralement financée.

Merci à tous les parents qui participent à la réussite de la kermesse (qui en confectionnant une salade ou un gâteau, qui en aidant au montage/démontage des installations, qui en servant à la buvette ou à la restauration, qui en tenant un stand de jeu).

Sans ces aides, aucune fête n'est possible.

Je compte donc sur vous tous pour l'année prochaine, et je vous invite à venir participer à nos réunions pour faire part de vos remarques qui, j'en suis certain, nous permettrons d'avancer, ainsi que pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Je vous rappelle que, grâce à l'AAAAEE et son théâtre, et grâce à Parents d'Epehy, toutes les sorties organisées par l'école sont gratuites pour tous les enfants.

Bonne fin d'année scolaire à tous, bonnes vacances et à septembre pour de nouvelles aventures.

Marc LASSALLE

Fête de l'école

Du haut de la tour



Avec la fête de l'école, on « Voyage à Paris »

Le samedi 26 mai 2012, les enfants de l'école et leurs familles se sont installés dans la salle des fêtes de notre village pour un grand voyage à Paris. Les élèves ont présenté des chants, des danses et des poésies sur le thème de notre capitale. C'était l'aboutissement d'un grand projet mené par toutes les classes, tout au long de l'année.

D'abord, nous avons vu Paris dans les livres, sur internet grâce à la salle informatique, en photos. Nous sommes allés au cinéma voir le film « un monstre à Paris ». Nous avons écouté beaucoup de musiques sur ce thème et le 8 mai, les enfants ont interprété « La fleur de Paris », chant de la libération, au monument aux morts.

Le 11 mai 2012, le grand jour était enfin arrivé : dès 8h le matin tous les élèves de l'école étaient invités à monter dans les cars pour enfin voir Paris et ses monuments en

vrai ! Ils se sont baladés sur la Seine en bateau puis sont montés dans la Tour Eiffel et ont terminé leur parcours au pied de l'arc de triomphe. Tout ce qui avait été vu à l'école défilait pour de vrai devant leurs yeux ! Beaucoup de souvenirs dans les mémoires !

Le jour de la fête, Paris arrivait à Epehy. Nous avons pu voir les petits rats de l'opéra, la guinguette, les poulbots, le french-cancan... Bien sûr, la musique du film « Un monstre à Paris » a été grandement exploitée. C'est un grand défilé or-



né de drapeaux bleu, blanc, rouge qui a clos ce spectacle.

Tout au long de l'année scolaire, nous avons été soutenus par l'association des parents d'élèves « Parents d'Epehy » qui a organisé cette fête et financé la sortie au cinéma. L'amicale des anciens élèves et son théâtre « Epy'se'rit » a entièrement financé la sortie au musée Matisse à Le Cateau Cambrésis ainsi que le voyage à Paris. Nous les remercions pour leur dévouement au service des enfants du village.

Sylvie Pradel

Beaucoup d'autres photos sont visibles sur le site d'Epehy :
<http://epehy.jimdo.com>



Epehy. autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

Il y a eu deux brasseries à Epehy, la brasserie Lempereur, rue de la brasserie, et la brasserie Durieux, rue Corbeau. Un article sur cette dernière vient d'être ajouté sur le site. En voici quelques extraits pour vous inciter à aller lire le reste.

La brasserie

Les débuts.

La brasserie-malterie sise rue du Corbeau à Épehy, a été achetée par Ernest Durieux vers 1879-1880. Elle existait donc déjà avant cette date, sans que l'on sache qui en fut le créateur... Les années 1880-1914 furent une période faste pour l'industrie brassicole rurale : la consommation française de cette boisson atteignait alors son maximum, et nos anciens vantaient des mérites de la bière d'avant 1914.

Les affaires marchent donc bien pour M. Durieux à ce tournant du XX^e siècle. Le bâtiment Brasserie avait une architecture fort convenable (Fig.1), une imposante maison d'habitation (Fig.2) fut construite (ou reconstruite) en 1904-1905. Ce fut d'ailleurs une époque où l'on construisit beaucoup à Épehy... Parallèlement à la brasserie fonctionnait une ferme, les deux activités étant sans doute fort imbriquées : cultures servant à la brasserie, chevaux pour le transport de la production.

Destruction, reconstruction et déclin de la brasserie

L'occupation allemande valut aux brasseries du village de subir, comme à tout un chacun, vols, exactions et pillages de toutes sortes. Les "Carnets" de G. Trocmé en donnent quelques exemples, notamment en 1915 :

"21 mai 1915 : ...les brasseries se démontent tuyau à tuyau".

Fig.1



Fig 2



Fig 3



En février-mars 1917, la brasserie Durieux n'échappa pas à la destruction générale du village. Sur la photo 3, un inconnu contemple le désastre. La reconstruction fut cependant menée bon train. Ainsi, dès 1920 le nouveau bâtiment de la brasserie était déjà achevé (Fig.4)

Pourtant les années 1930 marquent déjà le début du déclin des petites brasseries rurales au profit des grandes brasseries urbaines, capables de produire de grandes quantités et une plus grande variété de bières.

Nul doute que la brasserie Durieux ait été fort affectée par cette concurrence (de même que la brasserie Lempereur), car c'est alors que les propriétaires procèdent à la vente de la ferme attenante et de la maison, et aménagent une partie de la brasserie en habitation.

L'acheteur de la ferme et de la maison fut, vers 1938-39, M. Labarthe qui les revendit ensuite, vers 1950-1951, à M. Montignies. La brasserie sera vendue beaucoup plus tard (à la disparition des Durieux, sans doute ?), à un fabricant de charcuterie ("la Saucissonnerie"), puis à un autre, avant d'être rachetée par son propriétaire actuel, M. Greuin, qui dirige une entreprise de couverture.

Fig 4



14 juillet

Si le 14 juillet est la fête nationale et une fête populaire, le Comité des Animations d'Épéhy désire que ce soit aussi la fête de la convivialité où jeunes et plus âgés peuvent se retrouver dans cette ambiance qui faisait le charme des villages autrefois.



Samedi 14 et Dimanche 15 juillet, de 10 h à 18 heures :
exposition Modélisme (salle de motricité)

Pour cela, il vous invite à un buffet froid gratuit pour que tous puissent partager un repas champêtre. Il vous proposera ensuite de nombreux jeux qui font la joie non seulement des participants mais aussi des spectateurs. Ferez-vous partie des concurrents comme ces joyeux drilles sur cette photo prise l'an dernier par Jean-Marie ? Là ce seront des éclats de rire qu'il faudra partager !

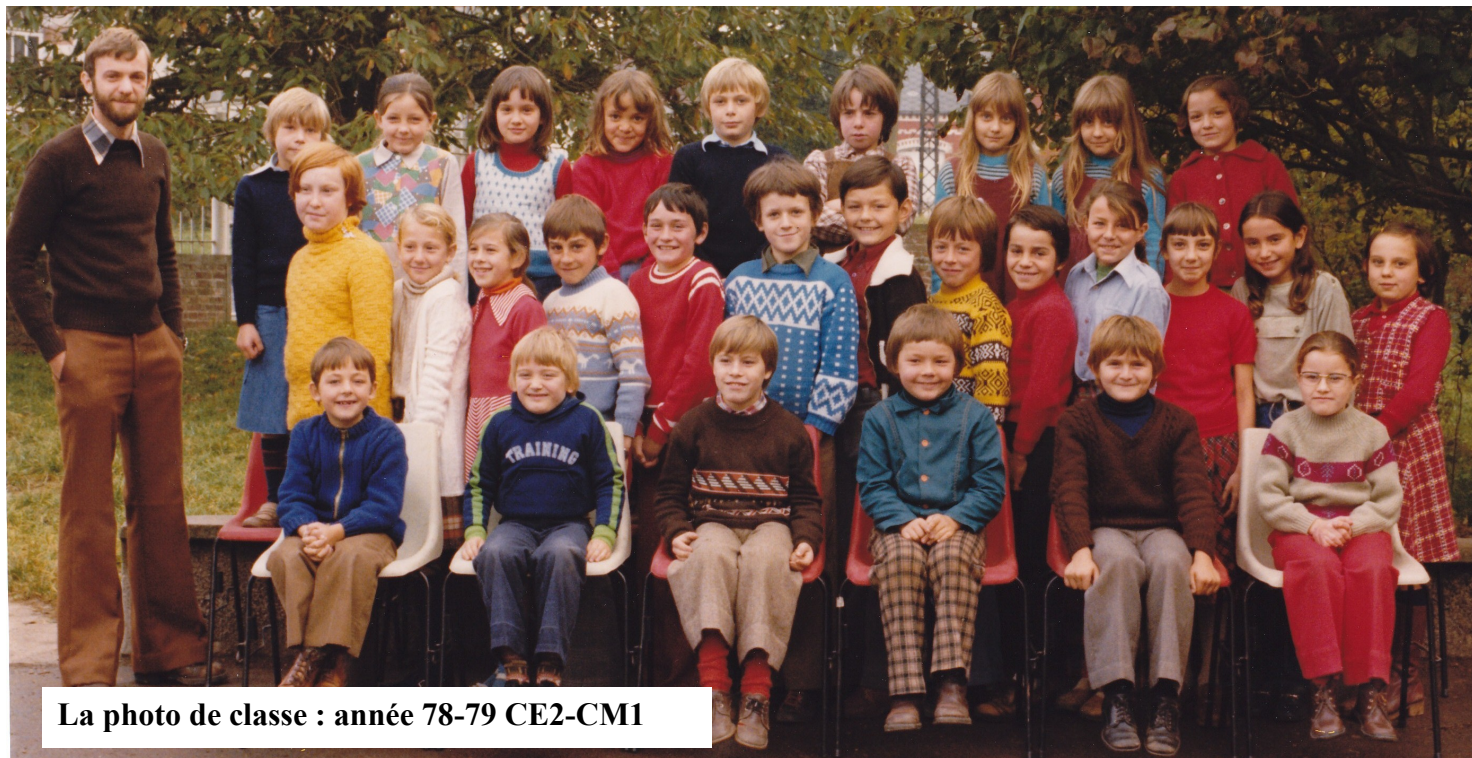
Cette manifestation se déroulera comme l'an dernier dans le petit terrain derrière l'extension de l'école mais l'entrée se fera cette fois par la rue des archers en raison des travaux pour l'enfouissement de la conduite de gaz dans la rue des Ecoles.

PROGRAMME

11h30 : rendez-vous à la mairie pour remonter au monument aux morts

12h : pot de l'amitié à la mairie

13h : repas champêtre Buvette sur place .
Vente de gaufres et glaces



La photo de classe : année 78-79 CE2-CM1

Au troisième rang : Karine Tahon, Sylvie Dobremer, Valérie Guyot, Valérie Fekkak, Franck Tahon, Céline Loy, Nathalie et Ingrid Vélasco, Marie-Ange Sallier.

Au deuxième rang : Michel Delaire, Francis Carré, Agnès Delacroix, Patricia Richard, Laurent Levert, Ludovic Thierry, David Bouthemy, Marceau Boitel, Hubert Herlemont, Pierre Lempereur, Edwige Desaintfusien, Béatrice Muny, Agnès Peters, Martine Gourbière

Au premier rang : Vincent Joffrin, ?, Thierry Dupuis, Pascal Bovrisse, Olivier Moiret, Irène Dupuis.

Au Foot, on prépare la relève !

Attente pour nos équipes.

Un mot rapide sur le bilan sportif de l'Entente . A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de donner les classements seniors qui doivent être homologués par le District du Football. Une attente difficile en particulier pour les Seniors A qui, terminant 10ème sur 12 malgré une bonne seconde partie de saison, risquent pourtant de descendre un cran en dessous. La prochaine édition du Quoi de Neuf permettra de vous éclairer sur la division à laquelle elle participera.



Initiation au football

Le club s'est investi pour proposer une initiation au football aux élèves des années 2000 à 2005 des écoles primaires d'Epehy. Ces journées sportives ont été organisées le mardi 19 juin et le vendredi 22 juin, (celle prévue le jeudi 21 ayant dû être reportée à cause de la pluie et de l'alerte météorologique de ce jour-là).

En collaboration avec les enseignants, les dirigeants du club, notamment Pierre Léger, Marceau Boitel, Didier Carre et Christophe Collart ont mis en place des parcours et fait exécuter des exercices qui ont enchanté la plupart des



enfants comme semblent l'indiquer les quelques commentaires ci-dessous.

Ces journées sont à renouveler la saison prochaine. Elles auront certainement donné envie à certains jeunes de pratiquer ce sport. Dans ce cas, rendez-vous leur est donné le mercredi 29 août à 15 h 15 au stade d'Epehy pour une prise de contact.

Pour tous renseignements :

Pierre Léger au 06 59 59 94 52



Quelques commentaires d'élèves du CP

- J'aimais bien quand Dimitri était dans le but et que moi j'ai shooté pour lui marquer un but. (Fabien)
- Moi , j'ai bien aimé la première chose que l'on a faite: passer ballon aux pieds en zigzagant entre les plots. (Jade)
- C'était trop nul parce que je n'y arrivais pas ! (Célia)
- Moi, j'ai eu mal aux pieds parce que je n'avais pas mis mes baskets. (Jérémy)
- J'ai bien aimé tirer dans le ballon. (Raphaël)
- Et bien moi, j'ai bien aimé tout ce que l'on a fait. (Juliette)

Vu dans l'Aisne Nouvelle !



Le 30 mars, paraissait dans l'Aisne Nouvelle l'interview d'une joueuse de football bien connue à Epehy : Sarah Nahim. Elle qui a commencé à jouer avec les garçons à Epehy a ensuite rejoint le club de filles de Saint-Quentin. Elle est capitaine de son équipe. Après avoir expliqué qu'elle est actuellement étudiante en 3ème année de Staps et pompier volontaire (formée à Epehy !), elle répond avec beaucoup d'humour aux questions concernant le football.

Vous pouvez encore lire cette interview en allant sur Internet à cette adresse

<http://www.aisnenouvelle.fr/article/tout-le-sport/linterview-decalee-aline-champagne-cest-usain-bolt>

Bonnes nouvelles des Aînés...

La vie du Club continue paisiblement !...

Déjà le temps des « vacances » s'annonce pour nous aussi qui sommes en vacances tout au long de l'année !...

Mais attention retraite n'est pas forcément repos complet et continu...heureusement de multiples activités sont proposées sur Épehy... même si à certains moments il nous faut ralentir... la cadence se fait plus lente...

Une chose est certaine, c'est que les mois de juillet et août ne veulent pas dire « arrêt du Club » - le nouveau bureau s'est organisé pour que chaque jeudi permette d'accueillir joueurs de cartes et autres...sans oublier la « petite bière ou le café !... »

C'est aussi le temps des rangements de nos armoires - aussi nous sommes toujours prêts à recevoir bibelots - laine - bouchons etc...afin d'en faire profiter d'autres.

Espérons que ces deux mois se passeront avec « le soleil » de quoi faire le plein de vitalité pour la rentrée ou nous espérons accueillir de nouveaux membres...déjà annoncés.

À bientôt donc...



Monique Keil

Informations : mairie

Ouverture mairie.

Ce mois de juillet, pendant les vacances de Nathalie, la mairie ne sera ouverte que le matin aux heures habituelles. C'est Maxime Thierry qui vous accueillera, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, et vous permettra de résoudre les problèmes les plus urgents.

La mairie retrouvera ses heures habituelles d'ouverture à partir du 2 août.

Travaux rue des écoles.

En raison des travaux pour l'enfouissement des conduites de gaz, la rue des écoles sera fermée à la circulation au cours de ce mois de juillet.



La fête de la bière 2012

L'an dernier, le Comité des Animations avait innové avec sa fête de la bière mais malheureusement la pluie avait perturbé cette manifestation et si les intervenants avaient conquis les courageux qui avaient bravé ces conditions météorologiques déplorables, nombreux sont ceux qui n'avaient pu en profiter. Aussi chacun s'était promis de renouveler l'expérience et d'inviter une nouvelle fois ces artistes qui avaient été déçus de ne pouvoir satisfaire un plus large public.

Ainsi, ce 9 septembre l'orchestre bavarois, les majorettes animeront non seulement la place de la



Et bien sûr, les Chariots de Feu nous éblouiront encore le samedi 8 septembre lorsque la nuit sera venue. Le feu d'artifice d'Epehy est maintenant réputé. Il ne décevra pas encore !

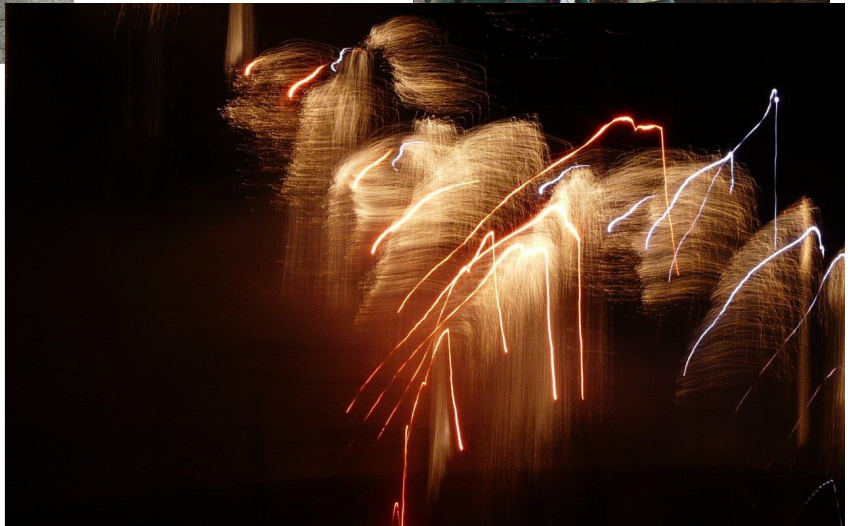
*Le lieu reste encore à préciser.



mairie où la restauration sera proposée (Ah la choucroute !) mais également toute la réderie installée, comme l'année dernière, depuis la place de l'église jusqu'au carrefour de la rue Paul Dubois (où Gérard ouvrira son jardin).

Et les enfants (et pas seulement eux !) ne seront pas oubliés puisque le dragon, l'escargot baladeur, le ventriloque se déplaceront également entre les stands quand ils ne présenteront pas leur spectacle place de la mairie.

Beaucoup d'animations prévues donc. L'édition 2012 est prête et, cette année, le temps sera de la partie, la grenouille l'a dit !



Le tournoi de Tennis de table



Le tournoi de tennis de table organisé, annuellement maintenant, par le TTE n'a pas pu se dérouler ce printemps pour cause d'élection présidentielle. Il a donc été reporté au 30 septembre. Il a connu en 2011 un franc succès avec de très nombreux spectateurs mais aussi participants. (Le club avait même été honoré par la présence de Monsieur le Député qui avait affronté monsieur le Maire.)

Ne doutons pas que les sportifs seront encore au rendez-vous et que le public sera une nouvelle fois épaté par les coups de certains champions mais aussi par les sportifs en herbe. En effet, on nous dit que certains promettent et obtiennent déjà de très bons résultats !

Les Sapeurs Pompiers nous informent

Une belle promotion !

Après 5 semaines de formation, une à Lille et quatre à l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers) d'Aix en Provence, Monsieur Pascal Wydra vient de valider sa formation de lieutenant volontaire ! Qu'il en soit chaudement félicité.



Le chef de corps
lors de la fête de la Sainte Barbe.

119^e congrès

Du 27 au 29 septembre prochain, Amiens accueillera le 119^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France. De nombreux stands seront disposés dans les halls d'exposition couverts. Les véhicules anciens ainsi que les innovations techniques les plus récentes seront, quant à eux, présentés dans les espaces extérieurs. De nombreuses animations et démonstrations viendront également ponctuer les trois jours du Congrès. Le centre-ville d'Amiens sera également marqué aux couleurs du Congrès avec un village prévention destiné à sensibiliser la population aux risques domestiques. Retrouvez tous les renseignements sur le Congrès sur www.congrès2012.pompiers.fr



Information concernant les

Conditions d'accès au volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers :

L'engagement de sapeur-pompier volontaire est subordonné aux conditions suivantes :

Etre âgé de 16 ans à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers). Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.

Produire une déclaration manuscrite par laquelle l'intéressé déclare jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engage à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur

Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national.

Les candidats aux fonctions d'officier de sapeurs-pompiers volontaires (ce qui est le cas de la plupart des membres du Service de santé) doivent être âgés de vingt et un ans au moins et produire un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.



Nos pompiers en action

L'engagement est subordonné à des conditions d'aptitude physique et médicale définies par arrêté du ministre de l'intérieur. Il est précédé d'un examen médical pratiqué par un médecin de sapeurs-pompiers désigné par le médecin chef du service départemental d'incendie et de secours ainsi que d'un examen d'aptitude physique organisé par ce service.

Les démarches :

Vous devez contacter directement votre Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Texte officiel de référence: Décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires, modifié par le décret n° 2003-1141 du 28 novembre 2003



Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 6 avril 2012

MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire donne le résultat de l'appel d'offres lancé pour la maîtrise d'œuvre. La Commission d'appel d'offre s'est réunie le 23 février 2012. 18 cabinets d'architecture ont répondu. Sur les 18, le Cabinet IDONEIS a été retenu avec 93 points sur 100. L'avantage de celui-ci est qu'il est à la fois Cabinet d'Architecture et Bureau d'Etudes. Monsieur le Maire rappelle que l'estimation de la maîtrise d'œuvre a été fixée à 103 000 € et que le détail estimatif d'IDONEIS s'élève à 63 000 €.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion avec Monsieur le Sous-Préfet, le Conseil Général et Conseil Régional ainsi que d'autres intervenants a eu lieu au cours de laquelle le dossier a été réputé complet.

Mi-mai devrait être déposé le permis de construire. Il faut compter 3 mois d'instruction pendant lesquels Monsieur le Maire prendra contact avec les différents intervenants comme la SAUR, la SICAE, ...

Fin mai, l'appel d'offre devrait être lancé pour un résultat vers le 15 juin et un lancement de l'opération en septembre 2012 et une réception pour septembre 2013.

ECLAIRAGE PUBLIC

Travaux d'amélioration de l'éclairage public dans le « village »

Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de 43 points lumineux. Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 28 530.02 euros TTC et de solliciter la FDE 80 en vue de lui confier la maîtrise d'ouvrage des travaux. Si la FDE 80 accepte, il sera établi entre cette dernière et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux pour la Fédération sous mandat de la commune suivant le plan de finance-

ment suivant :

- Fonds de concours de la FDE 80 : 20 % x 23 854.53 € = 4 770.91 €
- Fonds de concours complémentaire pour le remplacement de luminaires équipés de lampes proscrites = 3 524.80 € (3)
- Participation de la commune = 15 558.82 € (1)
TVA = 4 675.49 € (2)

Eclairage public rue de la Haie du Pré - rue des Anglais

Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de 21 points lumineux dans ce secteur où il était très incomplet. Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 22 147.17 € TTC et de solliciter la Fédération Départementale d'Energie de la Somme en vue de lui confier la maîtrise d'ouvrage des travaux. Si la FDE 80 accepte, il sera établi entre cette dernière et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux pour la Fédération sous mandat de la commune suivant le plan de financement suivant :

- Fonds de concours de la FDE 80 : 20 % x 18 768.53 € = 3 753.71 €
- Fonds de concours complémentaire pour le remplacement de luminaires équipés de lampes proscrites = 1 867.84 € (3)
- Participation de la commune = 13 146.99 € (1)
TVA = 3 678.63 € (2)

Une subvention du Conseil Général est possible dans le cadre de la Politique d'Aménagement du Territoire (PACTe). A ce titre, son attribution et le taux d'aide retenu dépendent des décisions prises par votre communauté de communes ou d'agglomération, et par le conseiller général du Canton. Cette subvention viendra le cas échéant diminuer la charge nette de la commune

Ce fonds de concours supplémentaire versé par la FDE est financé par

le SIER ROISEL HATTENCOURT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- . d'adopter les deux projets présentés par la FDE
- . de solliciter la FDE en vue de lui confier la maîtrise d'ouvrage des travaux sous mandat de la commune.
- . d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux.
- . d'inscrire au budget la totalité de l'opération, TVA comprise et de solliciter le fonds de concours de la FDE80

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un devis de l'entreprise EIFFAGE pour la voirie rue Hérouard à savoir la rénovation de celle-ci sur une partie de la rue là où se déroule la création d'une maison individuelle et où le trottoir est inexistant. Le devis s'élève à 10 308 € HT. Le conseil municipal donne son accord afin que Monsieur le Maire signe le bon de commande.

Monsieur le Maire informe également le conseil d'un devis pour la réfection du carrefour de la rue Paul Dubois et rue Raoul Trocmé afin de remédier au problème d'évacuation des eaux de pluie et autres. Ce devis fourni par l'entreprise EIFFAGE s'élève à 3 729 € HT. Le conseil municipal donne son accord.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a passé commande auprès de la SCP Commerly de Péronne pour les limites, bornage et autres levés topographiques du terrain de la future Maison de Santé. Cette prestation s'est élevée à 2 478.11 € TTC.

2 devis ont été fournis pour la pose d'un pare ballons au stade.

L'un de l'entreprise C2L s'élève à 4 624.00 € HT et l'autre fourni par l'entreprise HUCK-OCCITANA pour un montant de 4 727.86 € HT. Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande auprès de l'entreprise C2L, plus apte à intervenir en cas de problème car entreprise locale.

CONTRAT TEMPS LIBRE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention pour une durée de 3 ans avec la CAF pour la mise en place de prestations périscolaires par l'Association Vacances Plurielles Somme. A cela s'ajouterait une clause de mise en place de 2 semaines d'activité pendant les petites vacances au lieu de 1 semaine proposée antérieurement. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

Suite à la construction d'une maison individuelle rue Hérouard, il s'avère nécessaire de réaliser un branchement pour l'assainissement. Celui-ci est estimé à 2 873,39 €. Le conseil Municipal autorise l'opération.

Séance du 12 avril 2012

VOTE DES 4 TAXES

Monsieur le Maire propose de voter les 4 taxes communales.

Taxe d'Habitation	17.11 %
Taxe Foncier Bâti	11.04 %
Taxe Foncier Non Bâti	29.16 %
C.F.E. *	15.17 %

(* Cotisation Foncière des Entreprises)

COMPTE ADMINISTRATIF 2011- AFFECTATION DES RESULTATS

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	295 412.03 €
Affectation à la Section d'Investissement c/1068	109 947.13 €
Affectation à l'excédent reporté de fonct. c/002	185 464.90 €

COMPTE DE GESTION 2011 - ASSAINISSEMENT

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	100 643.35 €
Affectation à la Section d'Investissement c/1068	74 619.75 €
Affectation à l'excédent reporté de fonct. c/002	26 023.60 €

TAXE DE RACCORDEMENT 2012

Le conseil municipal décide d'adopter les montants ci-dessous concernant le budget assainissement à compter de la date de vote du budget 2012 à savoir :

2 300 € HT pour la taxe de raccordement au réseau public d'assainissement
1.20 € HT le m³ d'eau assaini
30 € HT de part fixe annuelle

AVENANT N°3 - MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une convention entre le Département de la Somme et la Commune d'Epehy a été conclue le 8 juin 2009 ayant pour objet :

- De fixer les modalités de mise en œuvre de la mission d'assistance technique fournie par le Département à la Commune, dans les domaines de l'assainissement collectif en application de l'article L.3232-1-1 du CGCT
- De fixer les modalités de rémunération de cette assistance.

Pour l'année 2012, le montant de la rémunération versée par la commune d'Epehy au Département est fixé à la somme de :

1197 habitants (population DGF) x 0.22 €/habitant = 263.34 €

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 de cette convention.

La maternelle et le jardin



La classe de Mme PRADEL rend visite à Mr HOUSSEMAN

Les enfants de l'école d'Epehy ont décidé de faire un jardin au carré dans le terrain derrière l'école. Afin de le réussir au mieux, ils sont allés rendre visite à notre spécialiste Mr HOUSSEMAN. Ils ont pu poser leurs questions auxquelles ils ont eu beaucoup de réponses. En effet pas facile de profiter de son jardin au maximum alors que l'on est absent en juillet et août !

Ils ont pu semer des graines, découvrir « l'arrosoir bouteille », chercher les vers dans le compost et surtout visiter le jardin. Ils ont même fait un petit tour de manège ! (un manège en jardin bien sûr !)

Ils sont repartis les bras chargés de documents et surtout de fleurs, de graines et de plants de légumes, de quoi bien travailler !

Merci pour ce bon accueil et votre dévouement au service des enfants. Notre espoir : transmettre la passion du jardinage !

Sylvie Pradel

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors Abdon, y paraît qu'y n'a des parents qui n'ont point invoyi leu' gosse à ch'voéyage scolaire, à Paris, au moés d'mai. C'mint qu'cha s'fait d'après ti ?

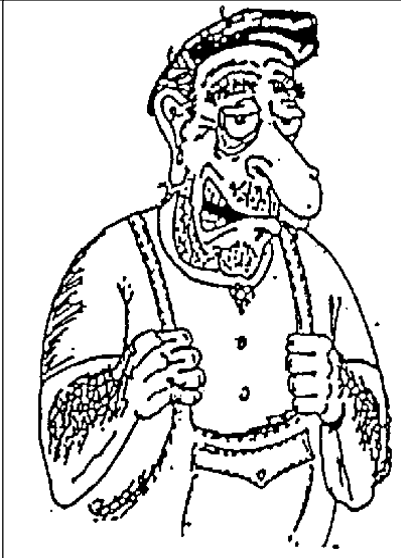
- Ben té voés, ti qui dis toudis qu'j'ai réponse à toute, eh ben, ch'keup chi, j'ô min bec cleué, je n'comprends point !

- P't-être qu'y z'avo'te peur pass' qu'y n'avot pas assez d'accompagnateurs !

- Mais non, y n'n'avot pusse qu'y n'in fallot ! Par exemple y n'n'avot 5 pour l'classe d'ches tchiots !

- P't-être qu'in leu' d'mindo trop d'sous !

- Mais non té sais bien, qu'comme chaque keup, ch'est l'Amicale des Anciens Elèves avec leu'espectacle d'Épy se rit" qui payot toute ! Et pis ches parents y z'avo'te dit qu'y z'éto'te d'accord pour ch'voéyage, ch'est au dernii momint qu'y ne s'z'ont point invoyi !



- Ah ben alors comme, y n'avo'te point donné d'sous, ça ne s'zé gênot point que ch'l'argent d'l'Amicale donné pour payi ches intrées et pis ch'car y soét gaspilli !

- Té dis n'importe quoé, tous ches parents d'Épy y save'te qui z'ont de l'chance, y respectent tertous ch'boulot fait par l'Amicale ! La preuve, y n'in n'a qui ont r'merci !

- Ou alors c'est qui n'a des parents qui n'avo'te pas compris que ch'voéyage y f'sot partie de ch'travail d'ches élèves !

- Mais non ! Ches parents d'Épy, y n'sont mi idiots. Et comme y s'intéressent tertous à ch'que font leu'gosse à l'école, y savo'te bien que ch'voéyage ch'éto't important.

- Ben alors ch'est un mystère !

- Comme té dis, ch'est un mystère !

M.D.

Rappel : Décharge

Il est rappelé que les déchets verts (et uniquement ceux-ci, pas les gravats !) sont acceptés, à l'ancienne décharge d'Epehy, le premier et le troisième samedis du mois de 9 h à midi.

Assainissement.

Ces dernières semaines, les hachoirs des pompes de relevage ont été plusieurs fois bloqués par des lingettes textile et des interventions ont dû être faites. Il est donc demandé à tous de ne pas jeter de ces lingettes dans la cuvette des toilettes et faire en sorte que les petits enfants ne jettent pas d'objets solides dans ce même endroit.



Tableau d'honneur.

N'oubliez pas de nous signaler en mairie tous les bons résultats obtenus lors de ces examens de fin d'année par nos collégiens, lycéens, étudiants. Les lauréats méritants pourront ainsi être mis à l'honneur dans le prochain Quoi de Neuf.

Les prochaines manifestations

14 juillet	Repas champêtre avec le Comité
21 juillet	Tournoi de foot des pompiers
11 et 12 août	Fête de la gare
8 et 9 septembre	Fête d'Epehy
22 septembre	Loto de l'UNC
30 septembre	Tournoi de tennis de table
6 octobre	Repas dansant des pompiers
20 octobre	Repas dansant du Comité des Animations



Ont participé à l'élaboration de ce journal :

André Franqueville - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Monique et Jean Marie Keil - Marc Lassalle - Pierre Léger - Jean-Michel Martin - Christian Patte - Sylvie Pradel - Claude Saunier - Pascal Wydra

Responsable et Secrétaire de la publication : Michel Delaire.